

535

J. J. 18-3

— 4 —

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, portant approbation de la convention d'extradition, signée à Athènes, le 29 mars/11 avril 1906, entre la France et la Grèce. (N° 3, année 1907.)

(Nommée le 28 janvier 1907.)

MM.

1<sup>er</sup> BUREAU : PAMS.

- 2<sup>o</sup> — Jules GODIN. *Rapporteur*  
3<sup>o</sup> — BOISSY D'ANGLAS.  
4<sup>o</sup> — VAGNAT.  
5<sup>o</sup> — SAUVAN.  
6<sup>o</sup> — L'Amiral DE CUVERVILLE.  
7<sup>o</sup> — CATALOGNE. *Secrétaire*  
8<sup>o</sup> — *M. Amiral de La Jaille*  
9 — le Baron DE COURCEL. *Président*



1  
Commission relative à la coopération  
d'instruction franco-grecque

Séance du 31 Janvier 1907

Président: M. le Baron de Courcel

Secrétaire: M. Catalagay

La commission a tenu sa séance:

Président: M. le Baron de Courcel

Secrétaire: M. Catalagay

Rapporteur: M. Godin

Le président

Baron de Courcel

Le secrétaire

M. Catalagay